



Salvagnac le 11 Janvier 2026

Compte-rendu Conseil d'Administration du 11 Janvier 2026

Membres Présents : BARBASTE Jean-Pierre – PELLERIN Didier – DI STEFANO Alain – ARLA Jean-Pierre – PUNTOUS Yves – BUTTEZ Julien – DUPOUY Christine – COUTURE Philippe – PERES Bruno - GUERRERO Bernard (Central) – AGON Daniel (Roussillon-Pyrénées) – GONCALVES Auguste (Garonne-Quercy) – DUPOUY Michel (Sud-Montagnard)

Membre excusé : SARDO Christian (raison médicale)

1) Mise en place du nouveau Conseil d'Administration

Du fait de l'élection au Conseil d'Administration de la 17° RC, en application de l'article 3 des statuts les groupements ont désigné pour les représenter au CA de la 17° RC durant les 4 ans du mandat :

- Mr GONCALVES Auguste pour le Groupement Garonne-Quercy (mail du 25/11/2025 à 16h53)
- Mr DUPOUY Michel pour le Groupement Sud-Montagnard (mail du 24/11/2025 à 19h01)

Il en est de même pour la commission sportive où Mr ARLA Jean-Pierre représentera le Groupement Sud-Montagnard du fait de l'élection de PUNTOUS Yves élu Président de la commission sportive régionale.

Lors de la prochaine AG de la région il sera proposé une modification de l'article 7 des statuts comme suit :
Phrase actuelle : « En cas d'indisponibilité majeure du président régional, le vice-président, doyen d'âge assurera l'intérim »

Phrase proposée : « En cas d'indisponibilité majeure du président régional, le vice-président ayant obtenu le plus de voix aux élections assurera l'intérim ».

2) Travaux de la Commission Sportive

Tous les travaux de la CS régionale sont validés par le CA de la 17° RC (voir compte-rendu de la CS régionale)

3) Prix d'enlogement des concours fédéraux et nationaux

Concours de St Philbert : 1,00 Euro / pigeon

Concours de Falaise, Caen, Rouen et Alençon : 1,20 Euro / pigeon

Concours de Bruxelles & Calais : inchangé 1,40 Euro / pigeon

4) Transports des concours fédéraux & nationaux

Les circuits de ramassage seront fournis en annexe des règlements des concours respectifs.

Concernant les concours fédéraux une étude sera entreprise pour changer les points de ramassage du groupement Central qui pourraient être ; Toulouse (parking de la Cépière) et Saint-Sulpice (local société)

Les points de ramassage des autres groupements restent inchangés.

5) Derby 2026

Le derby dans sa forme actuelle est reconduit :

- équipe de 3 pigeons.
- Prix d'engagement : 18,00 Euro / pigeon
- 1 pigeon par amateur
- finale le 29 août 2026 sur La Roche sur Yon

En complément du derby traditionnel, il est mis en place 1 Contre la montre par équipe pour les régions du Sud de la France : 5°, 12°, 13°, 14°, 15°, 17° et 18° RC

Principe : chaque région engage 12 pigeons (chaque région définit ses critères de sélection). L'engagement est gratuit. Les entraînements et les concours préparatoires sont effectués conjointement avec les pigeons du derby traditionnel. La finale se déroule le même jour que la finale du derby avec un lâcher des régions toutes les 15 minutes. Le lâcher a lieu sur un point différent (entre 270 et 300 kms) que la finale du derby. L'ordre de lâcher des régions est déterminé par tirage au sort le jour de l'enlèvement.

Le classement est réalisé par addition des vitesses des 3 premiers pigeons arrivés par région.

A l'issue de la finale, les pigeons seront vendus par internet sur le site de la 12° Région.

La recette de la vente des pigeons sera répartie de la façon suivante :

1/3 pour la région qui engage l'équipe + 1/3 pour le GSM + 1/3 pour la 17° RC

6) **Remise des Prix des concours nationaux**

L'édition 2025 qui s'est déroulée à Pau fut une belle réussite.

Une tombola qui a rencontré un beau succès (+ de 1150 Euros)

Une très belle vente aux enchères (+ de 9500 Euros).

Une restauration de qualité sur l'ensemble du séjour.

Une excursion à Saint-Sébastien qui a ravi l'ensemble des participants.

La région tient à remercier tous les amateurs du Pigeon Club Palois pour leur investissement et le Président Christian PEYROU pour l'organisation.

L'édition 2026 se déroulera en 14° RC à Valence les 02-03 & 04 Octobre 2026. Toutes les informations seront données en temps utile.

Candidatures éditions à venir :

- 2027 : société de Saint-Sulpice du groupement Central Midi-Pyrénées
- 2028 : la 12° région envisage de poser sa candidature

Le CA de la 17° RC valide ces candidatures.

7) **Bagues GPS**

La société du Pigeon Express de Layrac demande l'achat d'un coffret de bagues GPS (5)

Le CA donne son accord tout autant qu'un retour soit effectué et que ces bagues soient utilisées sur les concours de Fond de 1 jour.

En cas de non respect de ces conditions, la région récupérera les bagues.

8) **Questions diverses**

a) logiciel de classement : du fait du changement de calcul pour les classements, le groupement Sud-Montagnard est obligé de louer un logiciel. Cela représente un coût supplémentaire.

Jusqu'alors les groupements Garonne-Quercy et Central Midi-Pyrénées bénéficiaient gratuitement de la location effectuée par la région.

Afin d'équité le coût des 2 locations sera globalisé et divisé entre les 4 utilisateurs : la région + les 3 groupements (dépense aux alentours de 150,00 euros par instance).

b) Amateurs invités y compris d'autres régions : si des accords sont passés avec des amateurs pour invitation sur des concours bien préciser les règles : classement commun, participation aux prix, participation aux championnats.

c) il est demandé aux Présidents des groupements de voir avec leurs sociétés pour effectuer les relevés GPS des amateurs. Il y a beaucoup d'erreurs dans l'application FCF.

Une fois les relevés effectués les transmettre au classificateur du GSM (pour sociétés du GSM) et au classificateur de la région pour tous les groupements.

Effectuer ces relevés pour la fin février au plus tard afin de faire les modifications nécessaires dans le logiciel et auprès de l'application FCF.

Au-delà de cette date il n'y aura plus de modification des coordonnées GPS.

d) Falaise 2027

Dans le cadre des festivités des 1000 ans de Guillaume le Conquérant, le Maire et le Président de la société de Falaise nous demandent d'organiser un concours sur Falaise. Le Président de la CS prend note.

Séance levée à 12h30